



FICHE FAMILIALE

INSCRIPTION 2022-2023

*Champs obligatoires

INFORMATIONS GÉNÉRALES*

NOM(S) DE FAMILLE DE L'ADHÉRENT*:

ADRESSE * :

CP / VILLE * : TÉL. PORTABLE * :

PROFESSION :

EMAIL* : @.....

COORDONNÉES DES PARENTS (*pour les mineurs*)

MÈRE

NOM * : PRÉNOM * :

TÉL DOMICILE : TÉL. PORTABLE * :

PROFESSION :

EMAIL * : @.....

PÈRE

NOM * : PRÉNOM * :

TÉL DOMICILE : TÉL. PORTABLE * :

PROFESSION :

EMAIL * : @.....

INFORMATIONS IMPORTANTES A PORTER A LA CONNAISSANCE DU PROFESSEUR : (Situation particulière ex : garde alternée...)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Besoin d'une attestation de paiement ? OUI - NON
(Délivrable à partir de mi-octobre 2022)
- Allergies alimentaires : Qui ? Quoi ?
.....

En cas d'urgence, qui devons-nous contacter (en dehors des coordonnées des parents) :

1 NOM / PRÉNOM * : TÉL * :

LIEN (*parenté, nounou, voisin etc.*) :

2 NOM / PRÉNOM * : TÉL * :

LIEN (*parenté, nounou, voisin etc.*) :

- Je soussigné(e)....., adhérent(e) du Club de l'Oiseau-Lyre, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et j'atteste sur l'honneur être en possession d'un certificat de non-contre-indication à la pratique de la danse, du cirque, du yoga, de la zumba, ateliers de mise en spectacle pour la ou les personne(s) concernée(s), certificat délivré par le Docteur domicilié à.....

(L'Association se décharge de toute responsabilité en cas de non-présentation du certificat sur demande). Même consignes pour les personnes, enfants ayant des allergies.

- J'accepte intégralement les statuts et le règlement intérieur de l'association disponible sur le site internet, dans le hall d'accueil, sur demande, et m'engage à les respecter en toutes leurs dispositions.
- J'atteste avoir souscrit à une assurance responsabilité civile pour toute la période d'activités à l'association.
- J'autorise le Club de l'Oiseau-Lyre à utiliser le droit à l'image de toutes personnes inscrites ci-dessus par tous procédés techniques, sur tous supports, à usage interne ou externe pour faire la promotion des activités de l'association.

Date *:

Signature *:



LISTE DES ACTIVITÉS

Saison 2022 – 2023

ÉVEIL / INITIATION / DANSES/ MOTRICITÉ

	NIVEAU / ANNÉE	JOUR	HORAIRE	X	Tarif	Prénom(s) & Date(s) de naissance
Danse et traces MANU	«K.CROWTHER» (2018/17)	Mercredi	9h15 - 10h15		145 €	
	«J.POLLOCK » (2018/17)		10h30 - 11h30		145 €	
	«H.BUTTEN» (2018/17)	Mardi	17h - 18h		145 €	
Initiation Danses MANU	«A.HALPRIN » (2015/16)	Jeudi	17h - 18h		130 €	
	« B.LI » (2016)	Vendredi	17h - 18h		130 €	
	« R.OURAMDAME » (2015)		18h - 19h		130 €	
Modern Jazz MANU	« P.DECOUFLE » (2014/13)	Lundi	17h - 18h		130 €	
	« A.PRELJOCAJ » (2010/08)		18h - 19h		130 €	
	« A.T.DE KEERSMAKER » (2012/11)	Mardi	18h - 19h		130 €	
	« P.BAUSCH. » (Ados adultes initiés)		19h15 - 20h30		165 €	
	«L.LECAVALLIER » (2009/07)	Jeudi	18h - 19h		130 €	
	“M.MARIN” Débutant (Adultes)		19h15 – 20h15		130 €	
Atelier Chorégraphique MANU	« O.NAHARIN » (Adultes)	Lundi	19h15 - 20h45		190 €	
	« H.SHECHTER » (Ados-adultes)	Vendredi	19h15 - 20h45		190 €	
Atelier Parent/enfant MANU	«J. MONTALVO» (Enfant à partir de 5 ans)	Dimanche 1x/mois	10h - 11h30		140 € par duo	
Orientale SAMARA	Intermédiaire (Adultes)	Samedi 2x/mois	09h30 – 11h		145 €	
	Débutant (Adultes)		11h – 12h15		100 €	
NéoClassique BARBARA	Débutant (à partir de 8 ans)	Mercredi	16h30 - 17h30		120 €	
	Initié		17h30 - 18h30		120 €	
	Intermédiaire		18h30 - 19h30		120 €	
Hip Hop JAMES	Débutant (à partir de 8 ans)	Mercredi	16h - 17h		120€	
	Initié		17h - 18h		120€	
	Intermédiaire		18h - 19h15		150 €	
Folk BABETH	(Adultes)	Lundi	19h - 20h		85 €	
Street Jazz GAËTANE	« SADECK » (Ados-Adultes)	Jeudi	19h - 20h15		150 €	
Bollywood MARIE	Débutant (Ados-Adultes)	Mardi	18h15 - 19h30		150 €	
	Inter/avancés (Ados-Adultes)		19h45 - 21h		150 €	
TTDM GAËTANE	(Ados-Adultes)	Samedi 2x/mois	14h - 15h30		95 €	
Zumba OLIVIA	(Ados-Adultes)	Mercredi	20h30 - 21h30		170 €	
Motricité Libre EMMANUELLE	(8 mois à 3 ans)	Samedi	9h15 – 10h15		130 €	

ARTS VISUELS

	AGE / NIVEAU	JOUR	HORAIRE	X	Tarif	Prénom(s) & Date(s) de naissance
Aquarelle & peinture PASCALE	(Adultes)	Jeudi	14h30 - 16h		150 €	
Atelier Arts Plastiques ANNE	(6 à 8 ans)	Mercredi	16h - 17h30		160 €	
Ateliers Dessin ANNE	(8 à 12 ans)	Jeudi	17h - 18h30		160 €	
Les Ateliers "Goûter les Arts" ARTRIBU	Enfants-Adultes (à partir de 8 ans)	Mercredi	14h - 16h		270 € l'année	
					65 € la période	

CHANT / EXPRESSION SCÉNIQUE / THÉÂTRE

	AGE / NIVEAU	JOUR	HORAIRE	X	Tarif	Prénom(s) & Date(s) de naissance
<u>Chant Théâtral</u> AURÉLIE	Initiation (5 à 7 ans)	Mercredi	9h45 - 10h45		120 €	
	Initiation (7 à 10 ans)		10h45 - 11h45		120 €	
	Avancé (7 à 10 ans)	Vendredi	17h - 18h30		180 €	
<u>Chant Ados – Adultes</u> AURÉLIE	Débutant/Inter (Adultes)	Lundi	17h - 18h15		150 €	
	Débutant (Adultes)		18h15 - 19h45		180 €	
	Avancé (Adultes)		19h45 - 21h30		200 €	
	Débutant (Adultes)	Mardi	17h- 18h15		150 €	
	Avancé (Adultes)		18h15 - 20h		200 €	
	Débutant/ inter (Ados)	Mercredi	16h30 - 18h		180 €	
	Avancé (Adultes)		18h - 19h45		200 €	
	Intermédiaire (Adultes)		19h45 - 21h15		180 €	
<u>Master Class Chant</u> AURÉLIE	(Ados-Adultes)	1x par mois	Jeudi, Samedi ou Dimanche		185 €	
<u>Comédie Musicale</u> AURÉLIE	(Ados-Adultes)	Samedi 2x/mois	12h - 14h		130 €	
<u>Jeux d'acteurs</u> AURÉLIE	(Ados-Adultes)	Samedi 2x/mois	9h15 - 11h45		225 €	

BIEN-ÊTRE

	AGE / NIVEAU	JOUR	HORAIRE	X	Tarif	Prénom(s) & Date(s) de naissance
<u>Bien-être & Harmonie</u> GAËTANE	(Ados-Adultes)	Jeudi	20h15 - 21h30		150 €	
	(Ados-Adultes)	Vendredi	9h30 - 10h30		120 €	
<u>Yoga</u> CÉLINE	(Adultes)	Lundi	9h - 10h		205 €	
			10h - 11h		205 €	
		Vendredi	17h30 - 18h30		205 €	
			18h30 - 19h30		205 €	
			19h30 - 20h30		205 €	

CIRQUE

	AGE / NIVEAU	JOUR	HORAIRE	X	Tarif	Prénom(s) & Date(s) de naissance
<u>Arts du Cirque</u> ARNAUD	« Cie Salva's Snowshow » (4 à 5 ans)	Mercredi	10h - 11h		120 €	
	« Cie Cirque Plûme » (6 à 9 ans)		11h - 12h		120 €	
	« Cie XY » (6 à 9 ans)		14h - 15h		120 €	
	« Cie Content pour peu » (4 à 5 ans)		15h - 16h		120 €	
	« Cie Gandini Junggling » (6 à 9 ans)	Samedi	9h30 - 10h30		120 €	
	« Cie Cirque Ici » (Ados-Adultes)		10h30 - 12h		170 €	

PAIEMENT

Paiement espèce, coupon sport, chèque vacances* ou par chèque en 5 fois. L'encaissement se fait le 5 de chaque mois d'Octobre à Février, veillez à bien indiquer le mois d'encaissement au dos de vos chèques. Merci de faire un règlement à part pour l'adhésion (30€) qui sera encaissé début septembre.

TOTAL DES ACTIVITÉS :	€	MODE DE PAIEMENT :				
ADHÉSION À L'ASSOCIATION :	+ 30 €	<i>Espèces :</i>				
*Règlement en ANCV (+5€/ cours) :	€	<i>Chèques personnels, CE :</i>				
TOTAL À RÉGLER :	€	<i>Coupons Sport, chèques vacances :</i>				

**Au vu des frais de gestion facturé par la société ANCV, nous sommes dans l'obligation de demander un supplément de 5 €/cours*



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Préambule : pourquoi un règlement ?

L'Oiseau-Lyre est un lieu de vie pour nous tous : membres du conseil, animateurs, parents, enfants, adhérents, bénévoles etc.

- On y croise et rencontre des gens, on se lie d'amitié.
- On y passe du temps : on y passe des heures, des années, on y grandit et y vieillit...
- On y travaille, on s'y investit, on s'y fait plaisir.

Le règlement permet de partager une ligne de conduite. Une charte de vie est également à votre disposition, affichée dans les lieux communs

1/ Le club de l'Oiseau-Lyre est une Association dite Loi 1901 agréée par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports comme étant une association de Jeunesse et d'Education Populaire sous le n°59 JEP 1528.

Elle est une association type **collégiale**, organisée et gérée par **des bénévoles élus**. L'association est **apolitique et laïque**.

NOS OBJECTIFS

- permettre à tout individu (enfant ou adulte) quel qu'il soit de s'épanouir, de se révéler en faisant des activités diverses : lecture, jeux, musique, danse, dessin, cirque, théâtre etc.
- lui apprendre à respecter le bien-être des autres,
- l'encourager à perfectionner par la suite les dons qu'il se serait découverts

NOS VALEURS, NOTRE ADN

PARTAGE

Communiquer, discuter sont des choses essentielles pour le bon fonctionnement d'une association. Il ne faut pas hésiter à prendre contact et à se lier aux autres (retours et partage d'expérience, échange de points de vue, sentiments etc.)

+ EMPATHIE

Se mettre à la place des autres et les comprendre pour mieux les aider, les accompagner.

+ BIENVEILLANCE

Se montrer indulgent, gentil et attentionné envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive.

+ RESPECT & TOLERANCE

Entre nous tous (adhérents, membres du Conseil d'Administration, bénévoles et animateurs etc.) et s'interdire toute discrimination.

Le club est assuré au titre de la responsabilité civile auprès de l'Assurance Generali, Grand' Place à Orchies. Des formulaires de déclaration d'accident, une pharmacie de premier secours et la liste des numéros de téléphone d'urgence se trouvent au sein du local des sanitaires dans le placard au-dessus du lavabo.

2/ L'adhérent est un membre de l'association, qui pratique une ou plusieurs activité(s) au sein de cette dernière. Pour ce faire, il verse annuellement une cotisation et un droit d'entrée à l'association (la carte d'adhésion).

Un adhérent peut être exclu de l'association par le Conseil d'Administration pour les raisons suivantes :

- Non-respect du règlement de l'association,
- Non-respect des règles de vie, des valeurs de l'association,
- Défaut de paiement de la carte d'adhésion et des activités. La date limite de paiement est fixée à fin février.

Tous les adhérents sont invités aux Assemblées Générales de l'association.

Le Conseil d'Administration et les animateurs de L'Oiseau-Lyre veillent à la satisfaction et à l'épanouissement de ses adhérents (dans la mesure du possible !).

3) L'inscription est effective à la réception de la fiche familiale d'adhésion dûment remplie, datée, signée et du paiement dès le **troisième cours**. Le non-respect de cette procédure vaudra la suppression de l'adhésion à ce cours. Les personnes en liste d'attente seront alors prévenues en priorité.

Il est demandé à chaque adhérent de l'association d'attester être en possession d'une assurance responsabilité civile, d'un certificat médical valide pour les activités et stages comme la danse, les Arts du cirque, les Ateliers de Mise En Spectacle, la zumba et le yoga.

Si l'inscription a lieu après février, un prorata de 50% du montant de la cotisation est applicable.

4) Les modalités de remboursement

Le remboursement d'une cotisation est possible si :

- L'association décide de suspendre le cours
- L'adhérent ne souhaite plus suivre son cours :
 - pour des raisons médicales (merci de nous fournir un certificat médical, le remboursement se fera à la date du certificat)
 - en cas de déménagement dans une autre région (merci de nous fournir l'adresse de votre nouveau domicile)
 - Impossibilité en raison d'incompatibilité d'emploi du temps (uniquement pour les scolaires, fonctionnaires et les inscriptions effectuées en Juin)

Le remboursement comprendra le montant de la cotisation soustrait au nombre de cours que l'adhérent aura suivi. La carte d'adhésion n'est pas remboursable.

5) Les cours s'échelonnent de mi-septembre à mi-juin. A noter que les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires (il faut bien se reposer de temps à autre !) et les jours fériés.

Pour le bon déroulement des cours, il est demandé aux adhérents d'être assidus et de prévenir de leur absence :

- soit en contactant l'animateur
- soit en envoyant un email à oiseaulyre1981@gmail.com

A noter que pour l'intérêt du cours, sa dynamique et par respect par ses participants, **les animateurs se réservent le droit de ne plus accepter un élève qui aura été absent 3 fois de suite sans avoir prévenu** l'association ou l'animateur au préalable. Aucun remboursement ne sera possible dans ce cas de figure.

Les cours commencent à l'**heure** afin de pouvoir maintenir le planning des cours de l'association.

Il est donc demandé aux adhérents de venir 5 minutes avant le début de leur cours pour ne pas perturber le bon déroulement de ce dernier.

Il est important pour les parents de s'assurer de la présence de l'animateur en déposant leur enfant. Toute absence de l'animateur sera signalée au moyen d'une affiche. Dans la mesure du possible, les bénévoles du Conseil d'administration essaieront de prévenir des absences par email, par téléphone, par post Facebook sur la page de L'Oiseau-Lyre.

LA BONNE CONDUITE EN COURS

- Arriver 5 minutes avant le début du cours :)
- Prévenir de son absence
- Ne pas utiliser ses chaussures d'extérieur pour venir danser
- Mettre son portable en silencieux
- Pour les parents : s'assure que l'animateur est présent (et oui parfois ils peuvent être malades :))

Afin d'assurer la pérennité de L'Oiseau-Lyre, le Conseil d'Administration **se réserve le droit de supprimer des cours et de dédoubler ceux dont le nombre est trop important.**

Les cours enregistrant moins de 6 inscrits à la fin du weekend des inscriptions du mois de septembre seront supprimés

Pour les cours au dessus de 6, le maintien ou non est validé par les membres du Conseil d'Administration pendant les vacances de Toussaint. Les adhérents voyant leur cours supprimé seront bien évidemment remboursés du montant du reste des séances de l'année.

En fonction de l'actualité de l'association, des notes d'informations seront distribuées pendant les

cours par les animateurs (information répétitions de spectacle, participation à un spectacle etc.)

- Chers enfants : merci de bien les donner à vos parents :)
- Chers parents : merci de demander (au cas où votre petit bout oublierait) s'il a reçu des papiers pendant son cours :)
- Chers adultes : merci de pas les oublier :)

6) Les locaux sont régulièrement entretenus et les membres de l'association tentent de les rendre les plus agréables possible. Seuls les adhérents peuvent pénétrer dans les salles de cours.

Une attention toute particulière vous est demandée en ce qui concerne **le respect de l'ordre et de la propreté**.

- Des poubelles sont à votre disposition si besoin afin de pouvoir jeter vos détritus.
- Un portant est à l'entrée de la salle Marypomme avec l'ensemble des vêtements ou objets trouvés. A noter que les vêtements et objets non récupérés au bout de 6 mois seront déposés dans un point Relais.
- Il est interdit de fumer dans les locaux.

LE RESPECT DES LOCAUX

- J'utilise les poubelles pour que les locaux restent propres.
- Je ne fume pas dans les locaux.
- Je reste silencieux pour ne pas gêner les cours.
- Je ferme bien la porte pour faire économiser le chauffage à l'association. :)
- Je n'utilise pas le bureau du Conseil d'Administration comme vestiaire, le bureau n'est accessible que par les membres du CA et les animateurs.

Du matériel étant stocké dans les salles, il est important que chaque personne en prenne bon soin. Il est notamment important de ne pas poser ses affaires sur le matériel de cirque de la salle Marypomme (sur les tapis, le fil, les monocycles etc.).

Des cours ont lieu simultanément dans les différents locaux, il est donc important pour le bon déroulement des cours, que les couloirs d'attente restent silencieux.

Plusieurs panneaux d'affichage sont disponibles au sein du local Marypomme sur lesquels l'association présente :

- Des événements, spectacles de la région.
- L'actualité de l'association (Assemblée Générales, infos galas, inscriptions etc.)
- Ses stages
- D'autres associations de la région
- Des petites annonces (à noter qu'elles sont intégrées sur un panneau à part entière)

7) Le canal de communication principal du club est le web. Le club partage ses informations :

- par email "loiseaulyre1981@gmail.com"
- sur son site internet : loiseau-lyre-orchies.fr
- sur sa page facebook : facebook.com/loiseaulyre

Afin de bien être tenu au courant de l'actualité du club, votre adresse email vous est demandée à l'inscription. Veillez à bien la renseigner (surtout faire attention à la lisibilité) afin de bien recevoir nos emails. Soyez vigilant, ils peuvent malheureusement tomber dans vos spams ! Dans ce cas, pour éviter que nos emails soient continuellement envoyés dans vos spams, vous pouvez ajouter à votre carnet d'adresses l'adresse suivante : loiseaulyre1981@gmail.com.

Vous pouvez à tout moment nous contacter à l'adresse suivante : "loiseaulyre1981@gmail.com". Un membre du Conseil d'Administration vous répondra (ou essaiera !)

Le Club de l'oiseau Lyre sollicite également une autorisation du droit à l'image de tous les adhérents du club par tous procédés techniques (photographies, films, dessins) sur tous supports (catalogues, affiches, site internet du club), à usage interne et externe, pour faire la promotion des activités de l'Association. Cette démarche s'inscrit aussi dans la finalité de nos galas qui sont filmés et dont la vente des DVDs est proposée à toutes familles le désirant.

Une partie des informations demandées lors de l'inscription

est obligatoire. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à pouvoir recenser, contacter les adhérents (informations sur les cours, la vie et l'actualité de l'association ou encore prise de contact en cas d'urgence). Elles ne sont conservées que durant la saison en cours. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à loiseaulyre1981@gmail.com.

8) Plusieurs manifestations

sont proposées aux adhérents afin de pouvoir :

- Présenter à sa famille, proche, amis l'évolution de ses progrès dans son activité
- Représenter l'Oiseau-Lyre en dehors de ses murs et participer à son développement

Une autorisation parentale est obligatoire pour les participants des mineurs.

A noter une attention particulière aux galas de fin d'années :

- Les personnes décidant de participer à ces représentations s'engagent à assister aux répétitions générales aux dates indiquées en temps et en heure sous peine de ne pas participer aux spectacles.
- Les participants ayant des costumes prêtés par l'association devront les rendre à la fin du spectacle (il faudra prévoir des vêtements de rechange).

Chaque membre de l'association L'Oiseau-Lyre déclare avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter et le faire respecter.